

Une page de la révolution française dans notre pays. Le dernier abbé de Lobbes

Par Dom Ursmer BERLIERE, moine de l'Abbaye de Maredsous

Le 9 avril 1742, naissait à Jumet, d'une famille honorable et chrétienne, un enfant qui, dès sa naissance, fut mis en relation avec l'illustre abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Lobbes, dont il devait être le dernier abbé.

Les moines de Lobbes étaient en possession de la dîme de Jumet et devaient fournir à tous les besoins du culte de cette paroisse. Comme l'église ne suffisait plus au nombre toujours croissant des habitants, le bailli de Jumet, Jean de Vignron, demanda aux religieux d'en construire une nouvelle. L'abbaye, obligée de faire face à des dépenses considérables, ne put supporter les frais de l'achèvement du nouvel édifice. Le procès qui s'ensuivit se termina par un accommodement qui, entre autres clauses, portait que l'abbé de Lobbes serait le parrain du premier enfant qui naîtrait du bailli de Jumet. Cette clause fut observée. Jules de Vignron, qui naquit le 9 avril 1742, fut tenu le même jour sur les fonts, par Dom Théodulphe Barnabé, abbé de Lobbes.

La famille à laquelle appartenait Jules de Vignron, était une de ces familles bénies de Dieu, comme on en trouvait jadis en grand nombre, et qui regardaient comme un honneur de consacrer au Seigneur plusieurs de leurs membres. Des huit enfants que le ciel accorda à Jean de Vignron, deux fils se consacrèrent à Dieu, l'aîné dans la Compagnie de Jésus et le troisième, Jules, dans l'ordre de Saint-Benoît ; une de leurs sœurs prit le voile à l'abbaye cistercienne de Salzinnes et en devint abbesse. Si la vocation est souvent le résultat de l'éducation chrétienne au sein de la famille, nous devons croire que celle du jeune Jules de Vignron s'épanouit sous les regards d'une mère pieuse.

Le 4 novembre 1760, à l'âge de dix-huit ans, Jules venait frapper à la porte de l'antique abbaye bénédictine de Lobbes, et prenait place au chœur deux jours après. Lobbes, monastère illustre entre tous ceux de notre pays, subsistait depuis plus de onze cents ans et avait fourni une glorieuse histoire. Fondée par saint Landelin en 654, illustrée par saint Ursmer, saint Vulgise et tant d'autres saints, renommée au moyen âge par sa célèbre école, qui produisit un grand nombre d'écrivains, cette abbaye n'était pas moins remarquable par la grandeur et la beauté de ses constructions. Lobbes n'était plus, il est vrai, ce foyer ardent qui, six siècles auparavant, avait jeté tant d'éclat en Hainaut, son école avait disparu, son influence s'était amoindrie ; mais c'était encore une école de vertu, et, s'il faut en juger par le souvenir qu'ont laissé d'eux les derniers survivants de cet illustre monastère et par les détails qui nous ont été conservés sur leur discipline, Lobbes était digne de respect et de vénération.

Jules de Vignron passa par les différentes épreuves en usage à Lobbes avant de se consacrer définitivement à Dieu par la profession solennelle. Revêtu du saint habit le 23 novembre 1760, il fut admis au noviciat le 18 avril 1761, vigile de saint Ursmer, et après avoir suivi pendant un an les exercices du noviciat, sous la conduite de Dom Ursmer Dehaut, un vénérable moine qui plus tard souffrit l'emprisonnement sous la Convention, Frère Vulgise eut le bonheur de se consacrer pour toujours au Seigneur par les vœux solennels qu'il émit le 19 avril 1762, en la fête de saint Ursmer, évêque-abbé de Lobbes. Dès ce jour, le jeune moine se fit remarquer par une solide vertu, par une amabilité qui le fit chérir de tous ceux qui le connurent, et particulièrement par l'austérité de sa vie. Aussitôt après sa profession, il fut appliqué aux études de philosophie et de théologie, dont les cours se donnaient à l'abbaye même, et eut probablement pour professeurs Dom Bernard Minaire et Dom Paul Huftier qui enseignaient la théologie vers cette époque.

Le 1 juin 1762, Frère Vulgise reçut des mains de l'abbé Dom Paul Dubois, la tonsure et les ordres mineurs, et le 28 mai de l'année suivante, il se retrouvait à Namur au pied des saints autels, pour recevoir avec son père l'ordination du sous-diaconat. Dieu qui avait fait à Jean de Vignron la grâce d'appeler deux de ses fils au ministère des autels, lui réservait à son tour ce bonheur, et quand peu d'années après, l'heureux père gravit pour la première fois les degrés de l'autel, dans l'église paroissiale de Jumet, pour y immoler la

victime sainte, ce fut accompagné de ses deux fils prêtres qu'il accomplit cette sublime fonction. Dom Vulgise reçut l'onction sacerdotale le 24 mai 1766, mais ne célébra sa première messe que le 2 juillet suivant. Nous ne saurions dire si son ordination coïncida avec celle de son père.

Les années qui suivirent son ordination furent consacrées aux études, et aux exercices de la vie claustrale. Le 9 août 1773, son abbé lui confia la charge importante d'économe du monastère ; de l'économat, Dom Vulgise passa le 8 juillet 1782 à l'administration du prieuré de Houdain en Artois, et conserva cet emploi jusqu'au 3 mai 1792, jour où il dut fuir devant les soldats de la république française et se réfugier à l'abbaye de Lobbes.

La paix dont le prieur d'Houdain croyait pouvoir y jouir fut de bien courte durée. L'avenir paraissait bien sombre et l'orage qui grondait sur la France menaçait de se jeter sur la Belgique. Les idées révolutionnaires fermentaient dans les esprits, et la haine de l'ancien régime commençait à exercer ses ravages. Comptées au nombre des grands propriétaires, comme elles l'étaient de fait, les corporations religieuses excitaient les convoitises d'une plèbe toujours facile à exciter quand il s'agit de faire miroiter à ses yeux une apparence de bien-être, et le passé n'en disait déjà que trop sur les menaces de l'heure présente. Le 17 août 1789, une bande de ces mécontents s'était ruée sur l'abbaye, et depuis ce temps, les désordres causés par la populace, que soutenaient les états de Liège, n'avaient pas discontinué. Bien plus, les états de Liège rançonnaient l'abbaye et exigeaient d'elle une somme de 80.000 florins.

Le 21 février 1793, les républicains, vainqueurs à Jemappes, firent invasion pour la première fois dans l'abbaye. L'abbé, Dom Joseph Simon, était gravement malade, et les mauvais traitements que lui firent subir les soldats français hâtèrent sa fin. Sept jours après les menaces de mort que le capitaine avait proférées contre lui dans le cas où il ne voulût pas lui livrer la vaisselle du monastère, l'abbé expirait avec la douleur de voir son monastère livré à une soldatesque impie. Nous n'entrerons point ici dans le détail des scènes scandaleuses auxquelles son enterrement donna lieu. La Révolution était maître de Lobbes pour le moment ; ce ne fut que le 27 mars que les Français, chassés par les Autrichiens, quittèrent l'abbaye.

Le 9 avril, les religieux réunis en chapitre, procédaient à l'élection d'un nouvel abbé. Certes, si cette dignité importante autant qu'honorable demande un homme expérimenté et vertueux, c'était surtout dans les conjonctures critiques où se trouvait alors l'ancienne société, que Lobbes avait besoin d'un homme ferme, prévoyant et au courant de l'administration des biens. De plus, à une heure où l'existence de la communauté de Lobbes était sérieusement compromise, il fallait un homme de courage, résolu à se sacrifier tout entier pour le bien de ses frères. Cet homme fut Dom Vulgise de Vignron, que ses frères élevèrent à la charge abbatiale le jour anniversaire de sa naissance, et qui, le 8 septembre suivant, reçut à Namur la bénédiction abbatiale.

L'abbatiate de Dom Vulgise ne fut qu'une longue suite d'épreuves. La révolution régnait en France : plus de roi, plus d'autels. La Terreur était inaugurée et les prêtres de leur vie leur fidélité à Dieu. Les moines de Lobbes ne furent point exempts du sort commun, ou plutôt ils eurent la gloire d'être aussi persécutés pour la religion. Le jour même de l'invasion de l'abbaye par les Français, Dom Paul Dawans, proviseur du monastère, saisi par les soldats à la ferme de Forestaille, avait été accablé d'injures et d'outrages : ramené à l'abbaye, il avait été gardé à vue pendant dix jours et n'avait pu obtenir d'être délivré de cette dure réclusion qu'au prix de mille couronnes. Un autre moine, Dom Landelin Manesse, curé de Thuillies, avait dû s'enfuir de sa cure, pendant la nuit du 23 octobre, et ce ne fut qu'au prix de grandes fatigues qu'il parvint au prieuré de Heigne, le 31 octobre, pour y mourir trois jours après. Le sort de Dom Matthieu Leblond fut encore plus cruel. Saisi le 1 novembre par le commissaire de la Convention, au prieuré de Moustier en Fagne, il avait été conduit à Maubeuge et jeté dans une prison où gémissait déjà une foule innombrable de détenus. Attaqué de la peste, il fut transféré à l'hôpital, le 30 novembre, et y mourut le 9 janvier 1794, « victime de l'impie Révolution française ». Quelques jours après mourut à Lobbes un autre moine, victime également de la Révolution, aussi bien que de son zèle pour le salut des âmes. Dom Jérôme Huftier était curé de Erpion, lorsqu'on exigea de lui de prêter le serment requis par l'assemblée française. Il eut le courage de le refuser et se vit forcé de céder sa cure à un intrus, et se retira à Thuillies, afin de pouvoir veiller de là sur les brebis qui lui avaient été confiées. Mais la maladie ne tarda pas à s'emparer de lui et le 16 février 1794, Dom Jérôme rendait son âme à Dieu dans le monastère de Lobbes où on l'avait ramené.

Dès le mois d'avril 1794, la guerre recommençait entre la France et l'Autriche. Le 11 mai, après un combat acharné, les Français se rendirent maîtres de Thuin, qui pouvait être regardé comme le dernier rempart de Lobbes. Le jour suivant les Français se présentaient devant Lobbes : prévenus de leur arrivée par le baron Antoine de Hérissen, les moines prirent la fuite, à l'exception d'un seul, Dom Célestin Boutée, qui se cacha aux abords de l'abbaye pour voir ce qu'il adviendrait du monastère. A trois heures du matin, les républicains envahirent l'abbaye, et après l'avoir pillée pendant trois jours, ils y mirent le feu le 14 à neuf heures du matin. Quelques heures après Lobbes n'était plus qu'une ruine ; les toits avaient été consumés par le feu et les murs noircis par les flammes restaient seuls témoins du vandalisme républicain. Les meubles avaient été volés par les soldats et par la populace. Celle-ci, en prêtant la main à ces forcenés, croyait s'enrichir des dépouilles des moines, mais privée de ses nourriciers, elle ne tarda pas de tomber dans une cruelle misère. La bibliothèque avait été anéantie avec une haine toute particulière par le général Charbonnier ; le village enfin avait été dévasté.

Dom Vulgise avait dû s'enfuir à Mons, au refuge de son abbaye, et c'est là que Dom Célestin vint lui annoncer la ruine de son monastère. Dès ce moment l'abbé de Lobbes résolut de sauver sa communauté et de procurer un asile à ses fils dispersés. Le 24 juin, il se trouvait à Bruxelles, où il apprit que les armées autrichiennes avaient été forcées de rétrograder jusqu'au Rhin, laissant la Belgique au pouvoir des hordes républicaines. Dom Vulgise se figurait-il alors que la tourmente passerait et que l'ordre ne tarderait pas à se rétablir ? Il faut le supposer : l'abbé de Lobbes croyait au rétablissement prochain de sa communauté, et pour le moment, il ne songeait qu'à lui procurer un refuge provisoire au delà du Rhin. Après avoir convoqué tous ses religieux auprès de lui, il leur communiqua sa résolution et la plupart partirent pour l'Allemagne, le 29 juin, fête patronale de leur abbaye.

Le premier asile qu'ils trouvèrent fut le couvent des Croisiers à Wegbergh dans le duché de Juliers : Dom Vulgise y reçut l'hospitalité avec trente-cinq de ses religieux.

Ce fut de là que le 13 juillet il écrivit à l'empereur François II une lettre dans laquelle il rappelait les services que l'abbaye de Lobbes avait rendus à la cause autrichienne, et sollicitait en retour un passe-port qui exempterait de

tout logement militaire la maison où lui et ses religieux pourraient se retirer¹. Dix jours après, les moines émigrèrent au duché de Clèves et reçurent de la part du curé de Groessen un bienveillant accueil. Ils séjournèrent quelques mois dans cette paroisse, mais soit que les locaux occupés par les moines ne fussent guère favorables à la vie de communauté, soit plutôt que les religieux voulussent se trouver dans un endroit plus sûr. Dom Vulgise se mit à la recherche d'une maison plus spacieuse. Le 10 octobre, les fugitifs prirent le chemin de la Westphalie : leur nombre n'était plus au complet. L'aîné de la famille monastique, Dom Ursmer Dehaut, avait rendu son âme à Dieu le 12 septembre, et reçu la sépulture dans l'église de Groessen.

Dom Vulgise alla trouver l'archiduc Maximilien, électeur de Cologne, qui lui fit le plus bienveillant accueil et lui accorda l'autorisation d'habiter l'ancienne résidence des Pères Jésuites, à Geisten près de Munster. Quatre religieux de la Compagnie qui y séjournaient encore témoignèrent aux moines exilés la plus grande charité. Dom Vulgise s'établit donc à Geisten avec ses religieux, le 3 novembre 1794, et la vie de communauté reprit son cours jusqu'au mois de septembre de l'année suivante.

A cette époque une lueur d'espoir vint consoler les exilés. Le 25 mai 1795, les représentants du peuple à Bruxelles avaient publié un arrêté au sujet des corporations religieuses belges, pour leur permettre de rentrer en possession de leurs biens. Les moines émigrés de Lobbes en reçurent avis et saluèrent avec joie la fin prochaine de leur exil. Était-ce là un acte de justice et de réparation ? Était-ce une fausse alerte, peut-être même un guet-apens dressé aux émigrés ? On pouvait se le demander sérieusement. L'abbé de Lobbes ne se fiait guère à ces promesses. Toutefois, loin de les rejeter sans délibération, il réunit les anciens, et, toutes choses bien considérées, il décida que les moines retourneraient en Belgique ; quant à lui, craignant que sa présence ne fût plutôt nuisible au succès de l'entreprise, il se retira à Munster avec Dom Adrien Haillez.

Le 11 juin, seize moines de l'ancienne abbaye de Lobbes s'étaient présentés devant la municipalité de cette commune pour revendiquer la remise de leurs biens. On en dressa un état et, peu après, les religieux furent réinstallés dans leur monastère. Le 10 septembre, les exilés reprirent le chemin de Lobbes et vinrent rejoindre leurs confrères dans l'abbaye dévastée. Déjà ils songeaient à

¹ Vos, p. 398 sq.

la relever de ses ruines et préparaient les plans du futur monastère, quand la loi du 2 septembre 1796 anéantit à jamais leurs espérances. Cette loi attribuait à l'Etat tous les biens des corporations religieuses, concédant à chacun de leurs membres un capital payable en bons et destiné à acquérir les biens dits nationaux ; dans l'espace de vingt jours, les religieux étaient tenus d'évacuer leurs demeures et de déposer l'habit régulier.

C'en était fait de l'antique abbaye de Lobbes. La tourmente révolutionnaire emportait avec elle un glorieux passé de onze siècles ; encore quelques années et ses derniers débris auront disparu et de toute son histoire on aura presque perdu le souvenir.

Les religieux se dispersèrent : plusieurs d'entre eux se firent remarquer pendant l'époque de la Révolution par leur zèle sacerdotale, s'accommodant aux circonstances pour remplir plus facilement leur ministère. Dom Dominique Berlenmont, rapporte-t-on, faisait l'office de manoeuvre, afin de pénétrer plus facilement auprès des malades sous ce déguisement ; Dom Louis Mandron se cachait pendant la journée et sortait la nuit pour administrer les sacrements. Lorsque le culte catholique fut rétabli, les anciens moines de Lobbes entrèrent dans les rangs du clergé séculier et se firent remarquer par la pratique de toutes les vertus.

Pendant ce temps, Dom Vulgise de Vignron était resté à Munster, en compagnie de Dom Adrien et d'un ancien domestique de l'abbaye. Le 23 avril 1798, le vénérable abbé partit pour la Bohême, où l'ordre bénédictin possédait encore plusieurs maisons et, après un court séjour à l'abbaye d'Emaus, il se fixa à celle de Sainte-Marguerite de Brevnov à Prague. Les moines de cette abbaye firent aux exilés l'accueil le plus fraternel. Dom Vulgise reprit dans ce monastère les exercices de la vie claustrale et s'y distingua par sa piété, son affabilité et son amour de la règle. Lui et son compagnon semblaient faire partie de la communauté ; ils en observaient les usages, suivaient le régime, partageaient les repas, et assistaient chaque jour aux offices du chœur.

Le 16 mars 1802, Dom Vulgise se rendit à Vienne pour y traiter des intérêts de sa communauté qu'il n'avait point perdue de vue, et reçut chez les Capucins de cette ville une généreuse hospitalité qui se prolongea jusqu'au 1^{er} juillet 1804. Dom Adrien l'accompagna dans cette ville, mais le quitta

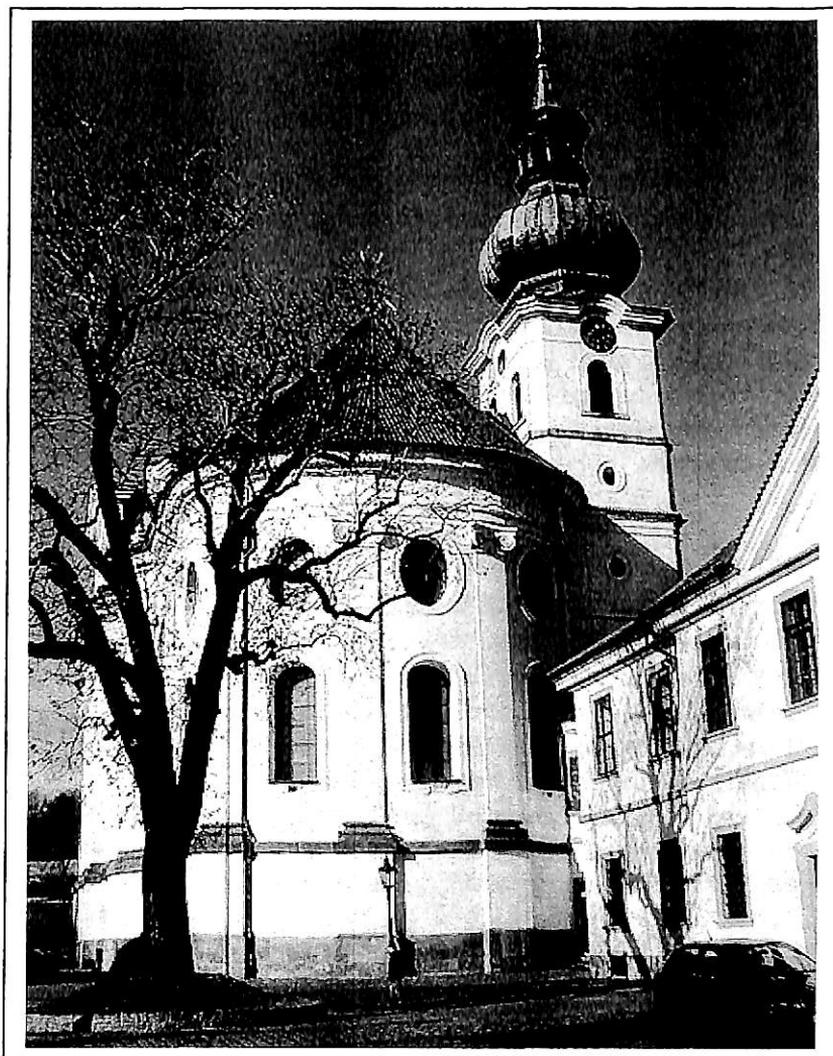
dans le courant du mois de mai 1803 pour rentrer en Belgique. Lors de la domination autrichienne, l'abbaye de Lobbes avait fourni de nombreux subsides aux troupes impériales, sous la promesse d'une compensation. L'abbé de Lobbes, dépouillé de tout et ne pouvant plus soulager ses confrères, venait réclamer cette compensation. Ses démarches furent couronnées de quelque succès. Le gouvernement autrichien lui accorda une pension annuelle de 800 florins avec la faculté de s'établir dans un monastère du pays.



Brevnov - église Sainte-Margaret - intérieur

Le 6 juillet 1804, Dom Vulgise revint à Brevnov où il trouva une hospitalité aussi bienveillante que la première fois. L'ancien abbé de Lobbes, redevenu humble moine, voulut de son côté reconnaître la générosité de ses hôtes et leur paya annuellement la moitié de sa pension pour son entretien et celui de son ancien domestique de Lobbes. Des quatre cents florins, il fit le plus noble usage. Parfois ses confrères belges imploraient son secours et leur ancien abbé, quoique pauvre lui-même, regardait comme son devoir le plus cher de leur venir en aide dans leurs nécessités. Il lui restait quelques objets de valeur, tels que croix pectorales, anneaux et montres : Dom Vulgise les

vendit, et l'argent qu'il en retira, il le distribua à ses fils d'autrefois.



Brevnov - église Sainte-Margaret - extérieur

Plusieurs belges, forcés de fuir devant la Révolution, s'étaient réfugiés à Prague. Eux aussi éprouvèrent la charité de l'abbé de Lobbes : Dom Vulgise les visitait et veillait aussi sur eux dans leurs besoins. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le registre du dernier abbé de Lobbes pour voir quel intérêt il portait aux membres de son ancienne communauté. Ce registre, déposé après sa mort à la bibliothèque de l'abbaye de Brevnov et remis en 1881 avec les reliques de Lobbes sauvées par Dom Vulgise, à l'abbaye de Maredsous, fut écrit pour l'usage de son abbé par Dom Adrien Haillez. Le secrétaire de l'abbé y donne un court aperçu sur les derniers jours de l'abbaye de Lobbes, puis consacre une notice biographique à chacun de ses confrères. Dom Vulgise conservait ce registre et chaque fois qu'il apprenait la mort de l'un de ses anciens fils, il l'inscrivait soigneusement. L'un après l'autre, ils descendaient dans la tombe et le vénérable vieillard avait la douleur de ne pouvoir les assister à leur dernière heure. C'est ainsi que dans son exil, l'abbé de Lobbes se reportait par la pensée dans l'enceinte de sa chère abbaye, qui hélas ! n'était plus alors qu'un monceau de ruines.

Le 19 avril 1812 Dom Vulgise devait célébrer le cinquantième anniversaire de sa profession monastique, mais l'absence du R^{me} Père abbé de Brevnov lui fit ajourner la rénovation solennelle de ses vœux jusqu'au 29 juillet. Ce jour, en présence de l'abbé de Brevnov et de toute la communauté, le dernier abbé de Lobbes célébra la messe pontificale, et à l'Offertoire il relut à haute voix la formule de sa profession : « *Moi, frère Vulgise, je promets la stabilité, la conversion de mes moeurs et l'obéissance selon la règle de saint Benoit devant Dieu et ses saints, et en présence du R^{me} Père abbé de Brevnov et des moines de ce monastère* » ; il signa le document encore conservé aux archives de cette abbaye : Vulgise de Vignron, abbé du monastère de Saint-Pierre de Lobbes. Le 2 juillet 1816, il célébra son jubilé sacerdotal de cinquante ans, et ce jour fut un jour de fête pour l'abbaye de Brevnov.

Les vingt-cinq ans qu'il passa dans ce monastère, Dom Vulgise vécut en vrai religieux, donnant à tous l'exemple de la charité et de l'observance de la règle. C'est le témoignage que lui rendent les annales de l'abbaye. Le 1 août 1823, le vénérable abbé fut une chute malheureuse qui accéléra sa mort. Il succomba à une attaque d'apoplexie nerveuse le 11 août suivant, vers les huit heures du soir.²

² Les détails sur le séjour de Dom Vulgise à Brevnov ont été empruntés à son registre et au rapport

Ainsi mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, sur la terre étrangère, le dernier abbé de l'illustra monastère de Saint-Pierre de Lobbes, Dom Vulgise de Vignron, qui n'avait connu que l'épreuve et le sacrifice, et qui fidèle aux engagements solennels, contractés au pied des saints autels, voulut rester moine et continuer, loin de sa patrie, à mener la vie bénédictine. Il avait essayé de reconstituer sa communauté, mais en vain, la tourmente révolutionnaire sévissait avec trop de fureur, et quand elle se fut calmée, on s'aperçut qu'elle avait emporté les institutions du passé, sans même laisser l'espoir de pouvoir les reconstituer dans un avenir plus ou moins rapproché. Les derniers moines de Lobbes descendirent un à un dans la tombe, après avoir rempli dans le monde le ministère pastoral. Enfin le dernier abbé disparut à son tour, laissant à tous ceux qui l'avaient connu, les plus doux souvenirs et les plus vifs regrets.

Dom Ursmer BERLIÈRE

*Article paru dans « Le messager des fidèles »
revue bénédictine, tome IV, 1887*

BERLIÈRE (Alfred-Joseph, dom Ursmer O.S.B.)

Né à Gosselies, le 3 septembre 1861 ; mort à Maredsous, le 27 août 1932.

Historien. Directeur de l'Institut historique belge de Rome. Conservateur.